



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 39600

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la commission nationale "culture handicap" créée en 2001. Le "jaune budgétaire", publié en annexe au PLF 2009 comportant la liste des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres, ne fait en effet apparaître ni le coût de fonctionnement de cette commission, ni le nombre de réunions tenues en 2006 et 2007, une seule réunion ayant eu lieu en 2005, cependant il indique un nombre de membres de 24. Les obligations d'information de l'Assemblée nationale ne sont donc pas satisfaites. Il lui demande de bien vouloir transmettre les informations nécessaires sur le fonctionnement de cette commission, ou de lui faire connaître, en cas d'absence d'activité, si elle envisage de procéder à sa suppression.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39600

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2009, page 181

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)